



PROGRAMME DE FORMATION

**FORMATION INITIALE MINIMUM OBLIGATOIRE (F.I.M.O.)
TRANSPORT ROUTIER DE VOYAGEURS**

Arrêté du 3 janvier 2008



Objectifs

Acquérir un niveau de qualification professionnelle reconnue et nécessaire à l'exécution de l'ensemble des tâches qui incombent au conducteur routier de voyageurs dans le respect de :

- La sécurité des personnes et des biens
- L'efficacité des gestes ou des méthodes
- La satisfaction de la clientèle.

Public concerné et pré-requis

Conducteur débutant dans la profession :

- âgé d'au moins 21 ans,
- titulaire d'un permis D ou E (D) en cours de validité, sans être titulaire d'un CAP, BEP ou CFP, désirant conduire un véhicule de plus de 8 places assises outre le siège conducteur.

Qualification des intervenants

- Enseignants qualifiés
- Enseignants référencés par décision administrative dans le cadre de l'agrément de l'organisme de formation

Durée

7 H / Jour
140 H sur 4 semaines

Effectifs

Théorie : 16 stagiaires maximum en salle

Pratique : 4 stagiaires maximum par véhicule

4 stagiaires maximum, intéressés par la formation spécifique dite passerelle peuvent être ajoutés au stage FIMO

Moyens pédagogiques et techniques

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Salles de cours équipées de moyens multimédias,
- Salle de mécanique avec moteurs sur bancs et/ ou maquettes (éventuellement),
 - Aires d'évolutions spécialement aménagées
 - Véhicules de Transport de voyageurs

**Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap
afin d'étudier les possibilités de suivre la formation**



Identification de la formation

- Habilitation pour la conduite de certains véhicules routiers affectés aux transports de voyageurs
- MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET DE LA COHESION DES TERRITOIRES
 - <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5768/>
 - Code RS5768
- Enregistrement valide jusqu'au 31/12/2026

Programme

DUREE TOTALE DU STAGE 140 HEURES

Accueil et Présentation de la formation	1h
Perfectionnement à la conduite rationnelle axé sur les règles de sécurité :	65h
Caractéristique techniques des véhicules	
Fonctionnement des organes de sécurité	
Perfectionnement à la conduite sure et économique	
Chargement, respect des consignes de sécurité et bonne utilisation du véhicule pour assurer la sécurité et le confort des passagers	
Conduite pratique : 10 heures individuelle et 1 heure de manoeuvres professionnelles.	
Application des réglementations :	21h
Réglementation sociale européenne (Temps de conduite et de repos)	
Les dispositifs de contrôles et sanctions (Chronotachygraphe numérique)	
Les statuts particuliers (collectivités locales, fonction publique, etc.)	
Les différents documents de transport.	

Programme

Santé, sécurité routière et sécurité environnementale :	35h
L'aptitude physique et mentale	
La prévention des risques physiques	
L'évaluation des situations à risques	
La sécurité dans les transports scolaires	
La gestion des situations conflictuelles	
Les risques de la route et les facteurs liés aux véhicules lourds	
Les accidents du travail	
La criminalité et le trafic des clandestins	
Service et Logistique :	14h
L'environnement économique et social du transport de voyageurs	
Les comportements contribuant au développement de la qualité de service	
Test final d'évaluation des compétences acquises, synthèse du stage	04h

Modalité d'évaluations

L'évaluation finale est réalisée par un formateur / évaluateur :

- Pour la partie théorique : QCM de 60 questions (recevabilité à 36 bonnes réponses)
- Pour la partie pratique : contrôle continu



Contact
04 66 61 09 15

Sanction visée

Formation Initiale Minimum Obligatoire (F.I.M.O.) pour la Transport Routier de Voyageurs, validée par la délivrance de la carte de qualification de conducteur.

- TARIF A PARTIR DE - 2200€

Recyclage obligatoire

Le stagiaire doit actualiser ses connaissances chaque fois que nécessaire selon le code du travail.

Un recyclage est obligatoire avec passage de la FCO au bout de 5 ans.